

Point de vue du Bénin

En tenant compte de l'impact des activités terrestres dans la pollution marine, il est impératif que tous les pays prennent les dispositions pour réduire le rejet de déchets vers la mer. Cela est d'autant plus important parce qu'il n'existe aucune barrière au niveau des mers. La prise en compte de cette problématique doit se faire dans un cadre national mais surtout régional et international pour une réussite des actions. Le Bénin est partie à la convention d'Abidjan et l'utilisation de ce cadre est un outil idéal d'action.

En ce qui concerne l'utilisation des plastiques, le Bénin est un grand consommateur de plastiques en provenance de son voisin. En raison des dangers liés à son utilisation (aussi bien pour les écosystèmes que pour la santé), l'Assemblée Nationale du Bénin avec l'appui du Ministère du Cadre de Vie du développement Durable (MCVDD) a voté la loi interdisant la production, l'importation, la commercialisation et la distribution de sachets en plastique non biodégradables en 2017 (Loi N°2017 -39 du 26/12/2017). Des textes d'application sont en cours de finalisation. Cette loi prévoit des sanctions à l'endroit de tout contrevenant à la loi. Cette prise de conscience est due à la modification de certains écosystèmes du fait de la mise en décharge de déchets dans ces zones. En effet, on a observé une banalisation de l'utilisation des sachets plastiques que cette loi vient lever.

Le MCVDD a basé la réussite de son approche sur la sensibilisation et l'éducation des populations et l'appui à des promoteurs de sachets biodégradables.

Alternatives:

Aujourd'hui des sacs à base de coton carpé produit sur place sont distribués. Pour la Journée mondiale de l'environnement une campagne 100 sachets en plastique contre un sac en coton et un sac en papier est lancée.

Des coopératives de femmes soutenues par le Ministère du Cadre de Vie transforment la jacinthe d'eau en sac de course.

Des jeunes pour la production de sacs en papier, [recycle du papier journal](#) l'apprentissage se passe aussi dans les écoles pour la transformation des papiers journaux

Impacts comportementaux

Aussi, de nombreux commerces, pharmacies ont retiré les sachets de leurs comptoirs.

Mais des barrières existent aujourd'hui.

La première est d'ordre socio-culturelles pour certaines populations voisines l'atlantique qui considère que la mère emporte tout.

Je reviendrai à cet effet sur la barrière technologique parce que en terme d'alternative des efforts doivent être faits surtout en ce qui concerne l'usage quotidien de sachet plastique.

Aujourd'hui pour entrer dans l'application de cette loi des commerçants doivent importer le papier pour la fabrication des sacs en papier et importés des sachets biodégradables. Cela constitue un frein qu'il faudra lever.

Le Bénin se prépare également à réduire l'utilisation des autres types de plastiques. Voilà globalement la position du Bénin qui prouve son entière